

L'ECHO



de Hauteville



N° 32
Avril 2002

Images du passé, d'un passé tout proche, images de notre enfance, qui ne changent pas à notre adolescence, ni plus tard, images qui stimulent le rêve, rêve d'un passé qu'on idéalise. Le temps a fait son travail. Oublions les pages noires. Gardons la part du rêve.

Il en est ainsi de personnages qui ont ponctué la vie de notre village, derniers témoins d'un temps révolu où les marginaux, les poètes, les fous et les philosophes étaient intégrés dans la vie de tous les jours. Ni les événements, ni les éléments ne semblaient avoir prise sur eux.



Milon

Emile Cotting, dit Milon, faisait partie du paysage animé du village. Ce sympathique personnage, né en 1915, habitait d'abord au village, dans la maison de M. Philippe Amy. Petit paysan, 2 ou 3 vaches, il travaillait comme ouvrier journalier ou comme manœuvre à la construction des barrages dans les ruisseaux du village. Il aimait surtout préparer son bois, sous-entendu le bois de feu. Au Premier Mai, on lui confiait la hotte des œufs, jusqu'à 600 pièces, lors de la traditionnelle tournée des Jeunes dans leur porte-à-porte chantant. Milon et sa femme Régina ont fini leurs jours à Marly.

Cette photo de Milon a été prise par André Schouwey, au café du Ruz, le Lion d'Or, au début des années 60. Le bras levé à l'instar d'un orateur qui se veut persuasif, dans quelle théorie s'était-il lancé ? Qui étaient ses auditeurs ? Ce document ne manquera pas de rappeler de nombreux souvenirs à toutes les personnes qui l'ont connu.

Au Café du Lion d'Or, le Ruz

Encore une photo d'archives. Même date que la précédente, même lieu, le café du Lion d'Or.

La patronne argumente, concilie, réconcilie. Les sourires attestent que le moment est à la détente. A vous qui avez connu ce temps-là de mettre des noms sur les personnes de cette photo. Le prochain numéro de l'Echo d'Hauteville confirmera ou infirmera vos déductions.



Lire et faire lire... à Hauteville

Une heureuse initiative

Donner aux enfants, éloignés souvent de la lecture par les sollicitations quotidiennes, l'envie de lire, d'apprendre et de se divertir par le livre, support essentiel de l'éducation, de la formation et de l'approche de la vie, tel est l'objectif principal des séances «Lire et faire lire» organisées depuis l'automne dernier à Hauteville. Cette heureuse initiative, lancée par notre conseillère communale Corinne Monney, a rencontré un vif intérêt auprès des enfants qui ont participé nombreux et régulièrement aux diverses séances organisées à la salle paroissiale les après-midi de congé. Pionnière en la matière, Hauteville a même eu le privilège de faire la une du journal «La Gruyère» du samedi 9 février 2002.



«Lire et faire lire» n'a pu voir le jour dans notre Commune que grâce à la générosité, à l'enthousiasme et à la confiance de quelques lecteurs téméraires (Bernard Perritaz, Colette Equey, Tina Bergmann, Patricia Castella, Philippe Amy, Caroline Meier) que nous tenons à remercier chaleureusement. Ils se sont en effet lancés sans filet dans le récit d'aventures et ont transporté les enfants, au fil des mots et des séances, dans des mondes enchantés.

A la fin de ce mois, «Lire et faire lire» cèdera la place aux loisirs de plein air. Mais les organisateurs comptent bien reprendre le chemin des livres dès l'automne. A tous les lecteurs et enfants, ils donnent rendez-vous à la prochaine rentrée et espèrent que de nouvelles personnes se lanceront elles aussi dans l'aventure.

«Lire, c'est une respiration n cessaire.»
(Dan Franck)

«Ouvrir un livre, c'est hisser la voile, le d but du d part.»
(Eric Orsenna)

«Celui qui lit n'est jamais seul.»
(Mich le Gazier)

«Lire, pour vivre plusieurs fois.»
(Alexandre Jardin)





Association des Mamans de jour – District de la Gruyère

La Maman de jour accueille chez elle des enfants d'autres familles
toute la journée,
à la demi-journée,
ou quelques heures par semaine

**Maman de jour,
pourquoi pas ... moi?**

J'aime les enfants et je suis à l'aise en leur compagnie

J'ai de la place pour accueillir chez moi
et mon entourage est favorable à cette démarche

Je trouve plus sécurisant de devenir Maman de jour dans le cadre
d'une association qui me garantit:

- le suivi des placements
- le soutien de coordinatrices
- une formation spécifique
- un salaire mensuel selon les heures de gardes effectuées
- une couverture sociale et légale

Si les lignes ci-dessus vous interpellent, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Permanence téléphonique: le mardi matin de 09h00 à 11h00
le vendredi matin de 09h00 à 11h00
un répondeur reste à votre disposition



026.912.33.65

Association des Mamans de jour du district de la Gruyère
Rue de la Lécheretta 1 – 1630 Bulle
e-mail: mamans-de-jour@lyoba.ch
Notre site: www.lyoba.ch/mamans-de-jour

Le Ski-Club Hauteville a eu du flair

Le refrain est désormais connu: où sont les neiges d'antan? A Hauteville, on se souvient, sans remonter bien loin, des courses de descente qui se terminaient par le schuss de La Lévanche. Et il n'était pas question que cette course ne puisse avoir lieu. De la neige, il y en avait assez.

Durant le dernier hiver, le Ski-Club Hauteville a pourtant eu du flair en choisissant le bon week-end de février pour son Trophée de la Berra. La représentation du club va en augmentant à nouveau, ce qui est un signe très encourageant. La forte présence féminine a été appréciée.

Au niveau des coureurs, la qualité remplace la quantité. Et l'avenir s'annonce bien avec cinq jeunes qui n'ont pas hésité à récolter des médailles lors des championnats fribourgeois et romands. Il s'agit du junior Gaétan Rauber et des OJ Yannick Ecoffey, Olivier Passaplan, Anaïs Rauber et Odile Ecoffey.

Le mérite des jeunes qui s'engagent dans le ski de fond est grand. Il faut être

courageux pour monter le soir au col du Jaun et skier à la lampe frontal sans oublier les devoirs scolaires en rentrant à la maison.

Le Grand Prix La Liberté au mois de janvier a eu lieu, comme presque toutes les autres courses, au col du Jaun. Les conditions étaient magnifiques et ce fut une belle journée, l'organisation ayant parfaitement fonctionné. Preuve de plus que l'union fait la force dans un club de village, les coureurs à pied donnant la main aux skieurs de fond.

Pour l'hiver prochain, le Ski-Club Hauteville s'est déjà donné pour mission de mieux s'occuper des jeunes. On en saura plus l'automne. Et il n'est pas trop tôt pour souhaiter vivre à nouveau un vrai hiver. Plus sûrement, le skieur de fond devra s'habituer à prendre de l'altitude pour chausser ces lattes et goûter au bonheur de glisser sur une belle neige poudreuse dans le calme enivrant de la montagne et des forêts.

Ski-Club Hauteville

Tour d'Hauteville

3^{ème} édition prévue le samedi 29 juin 2002

Organisée par une équipe motivée et efficace, le Tour d'Hauteville acquiert gentille-ment ses lettres de noblesse en matière de course à pied en Gruyère. Pour sûr que la 3^{ème} édition prévue le samedi 29 juin 2002 rencontrera à nouveau un joli succès populaire. Merci au comité d'organisation et à tous ceux qui permettront que la fête soit belle.



Tour d'Hauteville

Fermeture de l'épicerie...



Il a bien fallu se rendre à l'évidence. Dès le 1^{er} mars 2002, l'épicerie du village présentait porte close et stores baissés. Au terme d'une vie active toute vouée à satisfaire ses clients, Mme Emilie Andrey prenait une retraite bien méritée. Au nom de toute la population d'Hauteville, nous tenons à lui exprimer tous nos remerciements pour ces nombreuses années de présence et de service.

Après avoir compté jusqu'à trois magasins d'alimentation, dont une boulangerie, Hauteville voit ainsi disparaître sa dernière épicerie.

Dernière épicerie? Pas tout à fait, puisqu'un mini-magasin a pris le relais à l'Auberge du «Bolondyi» (Croix-Blanche). On y trouve pains et pâtisseries, boissons à emporter, tabac, journaux et surcreries. Et si le cœur vous en dit, un café ou un apéritif à partager avec des amis ou amies.

Merci à Madame Marie-Jo Brodard, patronne de l'Auberge, pour son heureuse initiative.

Heures d'ouverture: 6h30 à 10h30
Fermeture: mardi



Nouvelle délimitation du triage forestier

A la suite de l'entrée en vigueur du règlement du 11 décembre 2001 sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles, le Service des forêts et de la faune a procédé à un nouveau découpage des triages forestiers.

Ainsi, les communes d'Hauteville, Pont-la-Ville et La Roche forment désormais le triage forestier no 3.5.

La responsabilité de ce triage incombera à **M. Bernard Magnin**, garde-forestier à La Roche (079.218.96.07), à qui les propriétaires pourront désormais s'adresser pour toute question en relation avec l'exploitation de leurs forêts.

Taxe anticipée de recyclage (TAR)

Nous pensons aujourd'hui qu'il est nécessaire de vous tenir au courant sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques. En effet, les fabricants, les importateurs et les commerçants sont responsables de la reprise des appareils et de leur élimination respectueuse de l'environnement.

Bien entendu, l'élément central de ces solutions de recyclage est que leurs coûts sont financés par des taxes anticipées de recyclage (TAR) payées lors de l'achat d'appareils neufs. Il s'agit des appareils bureautiques, informatiques, de télécommunication, de l'électronique de loisir (téléviseurs - vidéos - radios - etc) ainsi que des appareils de l'industrie graphique. La reprise gratuite des appareils usagés fonctionne déjà depuis le 1^{er} janvier 2002.

Par contre, pour les petits et gros appareils électroménagers, les chauffe-eau, la taxe anticipée de recyclage (TAR) ne sera introduite qu'au 1^{er} janvier 2003. Durant cette année 2002, la vignette de recyclage est donc toujours obligatoire pour les frigos et les chauffe-eau.

Recyclage de textiles collectés par CONTEX

Une fois de plus, nous avons le plaisir de vous informer que la maison CONTEX a récolté en 2001 dans notre container jaune situé à l'intérieur du bâtiment de la déchetterie plus de

860 kilos d'habits et chaussures

En collaboration avec diverses communes de la région, la maison CONTEX a remis à la Fondation Clos Fleuri à Bulle + Gemeinde Jaun un montant de Fr. 5'000.-. Nous vous en remercions chaleureusement et ne pouvons que vous encourager à continuer.

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Hauteville
sont convoqués
en assemblée ordinaire le

vendredi 3 mai 2002, à 20h00, à la salle paroissiale

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2001
(Il ne sera pas lu; il peut être consulté au bureau communal)
2. Comptes 2001
 - 2.1. Présentation
 - 2.2. Rapport de la Commission financière
 - 2.3. Approbation
3. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au Bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal

Constructions de minime importance

Nous rappelons aux propriétaires que toute construction ou démolition, même de minime importance, est **soumise à un permis de construire** (LATEC art. 146 et 169).

Les remises, couverts, ruchers, poulaillers, clapiers, chenils, cabanes de jardin, pergolas, vérandas, jacuzzis... ainsi que les modifications même mineures de façades doivent par conséquent également faire l'objet d'une demande de permis de construire (RELATEC art. 72 à 74).

En cas de doute, n'hésitez pas à vous informer auprès du secrétariat communal (026.915.92.00) ou directement auprès de Pascal Morel (079.660.64.06), conseiller communal responsable du dicastère des constructions.

Comptes 2001

	COMPTES 2001		BUDGET 2001	
	Charges	Produits	Charges	Produits
★ 359'744.15	★ 202'997.60	★ 380'500.-	★ 214'000.-	
★ 45'716.45	★ 34'295.20	★ 57'800.-	★ 42'200.-	
★ 352'000.35	★ 60'751.80	★ 324'800.-	★ 52'150.-	
★ 33'444.40	★ 283.80	★ 36'300.-	★ --	
★ 147'628.10	★ 9'360.45	★ 132'220.-	★ 2'500.-	
★ 198'588.50	★ 5'859.90	★ 183'800.-	★ 8'000.-	
★ 46'508.00	★ 97.00	★ 53'300.-	★ --	
★ 138'447.65	★ 122'507.00	★ 149'550.-	★ 119'500.-	
★ 196'702.50	★ 234'150.10	★ 151'000.-	★ 81'200.-	
★ 250'193.50	1'103'885.10	★ 194'845.-	★ 1'101'700.-	
1'768'973.60	1'774'187.95	★ 1'664'115.-	★ 1'621'250.-	
B 5'214.35			D 42'865.-	
★ --	★ --	★ --	★ --	
★ 111'992.00	★ 59'640.00	★ 84'000.-	★ 45'000.-	
★ 68'406.55	★ --	★ 90'000.-	★ --	
★ --	★ --	★ --	★ --	
★ --	★ --	★ --	★ --	
★ --	★ --	★ --	★ --	
★ 280'266.80	★ 326'363.00	★ 228'850.-	★ 70'000.-	
★ 293'590.20	★ 136'165.40	★ 322'000.-	★ 197'000.-	
★ 20'000.00	★ --	★ 20'000.-	★ --	
★ 254'371.85	★ --	★ 265'000.-	★ 38'000.-	
1'028'627.40	522'168.40	★ 1'009'850.-	★ 350'000.-	
	D 506'459.00		D 659'850.-	

RESULTATS COMPTES 2001

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

0. Administration
1. Ordre public
2. Enseignement et formation
3. Culte, culture et loisirs
4. Santé
5. Affaires sociales
6. Routes et chemins
7. Eau, environnement et aménage.
8. Agriculture, forêts, tourisme
9. Finances, impôts et immeubles

Totaux

Rés. compte fonctionnement

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

0. Administration
1. Ordre public
2. Enseignement et formation
3. Culte, culture et loisirs
4. Santé
5. Affaires sociales
6. Routes et chemins
7. Eau, environnement et aménage.
8. Agriculture, forêts, tourisme
9. Finances, impôts et immeubles

Totaux

Rés. compte investissements

Etat civil 1.3.01 - 31.3.02

Mariages

SANGARAPILLAI Suvasco et BALASUNDARAM N. 09.07.01

Naissances

MORNOD Nathanaël	de Christophe et Laurence	04.04.01
PERLER Vincent	de Lombardo Salvatore et Perler Marie-Françoise	19.04.01
BUCHS Adrien	de Jean-Philippe et Marie-Ch.	17.08.01
ANDREY Alric	de Bernard et Nicole	21.11.01
KELLEY Zaccarie	de John et Mireille	18.12.01
SUVASCO Srineya	de Suvasco et Nagaletchumie	01.01.02

Décès

ANDREY Martin	80 ans	23.11.01
BERCHIER Ernest	63 ans	15.08.01
SOTTAS Mathéo	2 ans	17.11.01
SCHOUWEY Benoît	93 ans	29.04.01
WIEILLY Joseph	86 ans	11.11.01

INTERNET PAR LE TÉLÉRÉSEAU DE GRUYÈRE ÉNERGIE SA

SURFEZ PLUS VITE ENCORE !



WebSud 64
Fr. 33.--/mois

Pas de frais de communications téléphoniques



WebSud 256
Fr. 55.--/mois

La ligne téléphonique reste libre



WebSud 512
Fr. 85.--/mois

Connexion permanente

N'hésitez plus, appelez-nous !

Gruyère Energie SA - Rue de l'Etang 20 - 1630 Bulle - tél 026 919 23 23

Communications de la commune

Haies vives protégées

Le Conseil communal tient à rappeler que les haies vives font l'objet d'une protection par la loi. Elles sont un élément indispensable à la sauvegarde des espèces animales et végétales et **ne peuvent être supprimées** sans autorisation. Leur entretien doit se faire dans les règles de l'art en échelonnant les tailles au cours du temps pour permettre à la microfaune présente de retrouver des habitats dans la zone non taillée. Les déchets de taille ne doivent être brûlés ni tout près de la haie, ni bien sûr dans la haie.

Nous prions tous les propriétaires et locataires de respecter ces prescriptions.

A noter que les agriculteurs peuvent, à certaines conditions, toucher des contributions écologiques pour les haies.

Murs, clôtures et plantations le long des routes publiques

Il existe des prescriptions bien précises en matière de clôtures et murs le long des routes publiques (Loi cantonal sur les routes, art. 93 à 97).

Les propriétaires sont priés de s'informer auprès de la commune avant de construire, rétablir ou exhausser de tels murs ou clôtures.

Les plantations le long des routes publiques doivent également respecter certaines normes. Elles doivent en principe être distantes d'au moins 1 m 50 du bord de la chaussée, ne pas s'élever à plus de 90 cm et être taillées chaque année. **En aucun cas elles ne doivent constituer un obstacle pour la visibilité des usagers de la route.** D'autre part, aucun arbre ne peut être planté à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m au dessus de la chaussée.

Nous prions les personnes concernées de veiller au respect de ces normes et en particulier de se conformer aux directives communales.

Vente du domaine des Larrets

Conformément à la décision de l'assemblée communale du 20 décembre 2001, la commune a vendu le domaine des Larrets à M. Guy Ecoffey, ancien locataire. Nous lui souhaitons plein succès dans l'amélioration et l'extension de son exploitation.



Pour vos assurances véhicules à moteur

La Mobilière Assurances & prévoyance

Raphaël Rolle, agent local, Hauteville
Marc-André Rochat, conseiller en assurances,
La Tour-de-Trême

Gérard Ecoffey, agent général, Bulle

Agence générale de Bulle
Rue de Gruyères 41 - tél. 026 912 62 77

Massages *Détente - Santé*

corps entier - visage
réflexologie
reboutement

chez Jean-Daniel Monney
1648 Hauteville - 026.915.20.66

RAIFFEISEN



La crédibilité bancaire

A proximité de chez vous, avec plaisir à
votre disposition, la

Banque Raiffeisen d'Hauteville

Tél. 026 915 33 36 Fax 026 915 33 37

Heures d'ouverture:

Lundi:	8h30-10h45	
Mardi:		17h00-19h00
Mercredi:	8h30-10h45	
Jeudi:	8h30-10h45	
Vendredi:		17h00-19h00

A VOTRE LIBRAIRIE

Grand choix
de bibles, catéchismes,
albums et vidéos
pour
adultes et enfants

**LIBRAIRIE
DU PARVIS**



Hauteville tél. 026.915.93.93



☎ 026 915 17 77

Menuiserie
François Passaplan

Ebénisterie
1648 Hauteville

Rénovation chalets d'alpage

Durant l'année 2001, la Commune a entrepris la rénovation de ses deux chalets d'alpage à Pré aux Oies et au Chpetze. Fondations, drainages, nouvelles portes et parois étaient notamment au programme. Des travaux d'entretien plus légers ont également été réalisés au chalet du Gros Lessert et plus récemment à celui de Chesau-Levrat.

Nous vous invitons à aller vous rendre compte de visu. Cela vous permettra de faire une magnifique ballade dans nos forêts et sur nos alpages.

Ci-contre, la paroi nord du chalet de Pré aux Oies entièrement refaite à neuf.



Le chalet du Chpetze, situé à 1363 m d'altitude, offre une vue imprenable sur les préalpes.



**Salon de coiffure
Dames - Messieurs**

1634 La Roche 026 413 08 30

Caves du Mourlandan

Dumoulin Serge - 1965 Savièse

Vous pouvez acheter de notre petite
cave nos différents vins

**Fendant - Johannisberg - Rosé - Dôle
blanche - Dôle - Pinot noir - etc.**

de bonne qualité et à des prix corrects,
chez notre dépositaire:

**Fernand COTTING
1648 Hauteville**

Tél. 026.915.15.89 - Natel 079/443.58.33

Auberge du Lion-d'Or



Le Ruz - 1648 Hauteville

☎ 026 915 15 51

Restauration soignée
Vins de choix

Fermé le lundi



**LAITERIE
FROMAGERIE
D'HAUTEVILLE**

**Gruyère (3 sortes), vacherin,
mélange, fondue, raclette,
Cœur des Préalpes.**

Et pour vos apéros, soupers,
desserts:

**PLATEAU DE FROMAGE
(sur commande)**

Thierry et Nathalie Beaud
026.915.25.60

**Poterie Catherine
Hauteville**

à 50 m au-dessus de la Croix-Blanche
Tél. 026.915.26.43



Société de Tir

Programme des tirs 2002

Avril	DI	7	9.30-11.30		Tir d'ouverture
Avril	SA	20	9.30-11.30	13.00-14.30	TIR OBLIGATOIRE
Avril	DI	28	9.30-11.30		Concours de groupe et individuel
Mai	SA	11	9.30-11.30		Entraînement tir de section
Mai	SA	18			<i>Tir avancé de section à Albeuve</i>
Mai	SA	18	9.30-11.30		Entraînement tir de section
Mai	24-25-26				<i>Tir de section à ALBEUVE</i>
Juin	SA	8		13.15-16.30	Tir avancé du Giron à Hauteville
Juin	DI	9	9.30-11.30		Entraînement tir du Giron
Juin	SA	15	9.30-11.30		Entraînement tir du Giron
Juin	SA	22		13.00-18.00	Tir du Giron à Hauteville
Juin	DI	23	8.30-11.30		Tir du Giron à Hauteville
Juin	DI	23		à 20.00	Résultat du Giron à Hauteville
Août	SA	24		13.30-16.00	Tir avancé tir amical à Hauteville
Août	DI	25	9.30-11.30		TIR OBLIGATOIRE
Août	VE	30		17.30-19.00	Entraînement tir amical
Août	SA	31		13.00-17.00	Tir amical à Hauteville
Sept.	DI	1	9.30-11.30		Tir amical à Hauteville
Sept.	DI	1		à 20.00	Résultat tir amical au stand de Hauteville
Sept.	SA	14		13.15-16.30	TIR DE CLOTURE
Sept.	DI	15	9.30-11.30	13.15-16.00	TIR DE CLOTURE
Sept.	VE	20		à 20.15	Résultat de la saison au stand

D'autres heures d'ouverture peuvent exceptionnellement avoir lieu pour la coupe gruérienne et le concours de groupes

Attention! Le bureau pour la vente de munition sera fermé 30 minutes avant la fin des tirs

BONNE SAISON A TOUS

SOCIETE DE TIR «LES CARABINIERS»



CHRYSALIDE

Institut de beauté

Patricia Risse

Esthéticienne diplômée ASEPIB - 1648 Hauteville

Tél. 026.413.02.74

Natel: 079.283.89.00

Numéros utiles

Tél.

Fax

Secrétariat communal	026.915.92.00	026.915.92.09
mardi: 14h00 - 16h00		vendredi: 8h00 - 10h00
mercredi: 18h00 - 20h00		ou sur rendez-vous
Caisse communale	026.915.92.01	026.915.92.09
Salle du conseil (lundi 19h45 - 22h00)	026.915.92.02	
Syndic (Jean-Marie Castella)	026.915.93.90	026.915.93.99
Ecole d'Hauteville	026.915.27.98	
Ecole de Corbières	026.915.06.30	
Ecole de Villarvolard	026.915.32.09	
Etat civil (Norbert Schouwey)	026.915.23.35	026.915.25.56
Agent AVS (Florence Barras)	026.915.31.07	
Commandant du feu (118)	026.915.29.51	
Assistant pastoral (Olivier Essacaz)	026.915.32.70	
Hôpital / Ambulance	026.919.91.11	
Pharmacie de service	026.912.33.00	
Banque Raiffeisen	026.915.33.36	

Publication / Rédaction

La rédaction remercie chaleureusement les annonceurs et les donateurs généreux pour leur aide financière à l'impression de l'Echo. Sachez aussi que l'Echo est à votre disposition pour toutes communications.

Compte bancaire
Raiffeisen No 30421.71

Rédaction de l'Echo

Ont participé à la rédaction et à la publication de ce numéro:

— Jean-Marie Castella, Au Village	026.915.93.90
— Bernard Perritaz, En Longemort	026.915.11.55
— Martial Savary, Au Village	026.915.24.91
— Corinne Monney, Marais-du-Nez	079.582.32.33

Vos informations sont les bienvenues!